

Le Livre à l'ère du numérique



Résumés des interventions

Nathalie BETTIO

Titre : La numérisation des livres des bibliothèques : pratiques juridiques et statut des livres numérisés

De manière quelque peu paradoxale par rapport au régime classique des propriétés publiques, les modalités de la numérisation des livres des bibliothèques sont moins contraignantes pour ceux appartenant au domaine public. Concernant les livres du domaine privé, celles-ci sont effectivement plus rigoureuses et coûteuses pour les personnes publiques, engendrant par ailleurs des restrictions plus fortes pour les usagers. Ceci étant, la numérisation des livres des bibliothèques publiques – nationales, locales ou universitaires – affecte par ailleurs variablement la nature du matériau brut concerné selon le régime domanial auquel est soumis le livre imprimé support de l'opération. Sont ici précisément visés les livres qui appartiennent au domaine public – non pas simplement en tant que vecteurs de culture en raison de l'œuvre qu'ils portent – mais comme éléments culturels en tant qu'objets (CGPPP : art. L. 2112-1, 10° et C. patr. : art. L. 111-1). En dehors de cette spécificité cependant, ne faut-il pas admettre la position de la doctrine fiscale et considérer que les livres des bibliothèques, imprimés ou numérisés, restent des livres ?

Bérengère GLEIZE

Titre : Livre numérique et droit d'auteur

Le livre numérique constitue une belle illustration des profondes mutations subies par le droit d'auteur au contact des technologies numériques. Si les règles du droit d'auteur sont en principe indifférentes à la forme de l'œuvre, et au support permettant de la véhiculer, certaines adaptations se sont ici avérées nécessaires, en particulier sur le terrain contractuel. Le contrat d'édition a ainsi été entièrement repensé, en 2014, afin de prendre en compte le livre numérique. Cette évolution législative ne permet pas pour autant d'épuiser l'ensemble des questions résultant de la confrontation de ce nouvel « objet » au droit d'auteur. En effet, l'exploitation numérique de l'œuvre littéraire interroge tant les contours du droit (en particulier du droit de communication au public) que ses exceptions (ces dernières s'épanouissant plus ou moins facilement dans l'environnement numérique). Plus généralement, le régime du livre numérique traduit la quête délicate d'équilibre entre les intérêts antagonistes de l'auteur, de l'éditeur et du public.

Amandine JACQUET

Titre : Le Patrimoine is the new black

Après une brève introduction sur la façon dont les changements sociétaux (numérique, ubérisation, économie du partage...) influencent les bibliothèques, l'intervenante s'attachera à expliquer la remise au goût du jour du patrimoine dans les bibliothèques découlant de ces évolutions. Le "fonds local" regroupant les documents en lien avec le territoire local était bien souvent considéré comme peu attractif. Devenu numérique et participatif, il est désormais l'objet de toutes les attentions et permet des partenariats poussés avec les services touristiques, patrimoniaux, les services d'archives, les musées, ... et les publics ! Il sera question de collecte et de numérisation de témoignages, d'archives privées et publiques mais aussi de crowdsourcing.

Laurent LE MEUR

Titre provisoire : Au delà du livre numérisé : le livre numérique est un objet technologique.

Résumé : Pour beaucoup, il suffit de scanner un livre papier pour obtenir un livre électronique. Loin de cette vision simpliste, un livre numérique est un objet virtuel sophistiqué, qui doit être parfaitement structuré pour se couler dans de nombreux usages et s'adapter à ses multiples utilisateurs. Le livre numérique s'adapte à tous les écrans, morphe à volonté entre codex et volumen, s'offre aux personnes malvoyantes et dyslexiques, devient sonore, s'enrichit de vidéos; il flirte avec le logiciel, l'animation, le jeu. L'European Digital Reading Lab travaille depuis 5 ans sur les formats standards du livre numérique et développe des logiciels libres dans ce domaine. Laurent Le Meur, son directeur, abordera l'avenir du livre numérique sous un angle technique, usages et marché.

Julie LEMARIÉ

Titre : Lecture et compréhension écrite : de l'imprimé au numérique

Les activités de lecture et compréhension sont essentielles à l'insertion et la participation des individus dans et à la société. Avec la transformation digitale (des métiers, de l'enseignement, etc.), la lecture sur écran devient omniprésente. D'après les nombreux travaux réalisés en psychologie cognitive, la lecture numérique est moins efficace que la lecture sur papier. Dans cette présentation, nous explorerons les mécanismes qui expliquent cette dégradation : s'agit-il d'un effet de fatigue oculaire ? La lecture numérique nous rend-elle moins actifs mentalement ou s'agit-il d'une tâche plus complexe que la lecture papier ?

Nathalie MALLET-POUJOL

Titre : Exercice de la liberté d'expression et accès au(x) livre(s), à l'ère du numérique

Saisi de la question de la fermeture des librairies en période de confinement, le Conseil d'État affirme, en novembre 2020, que les librairies contribuent à l'exercice effectif de la liberté d'expression, tout en rejetant la requête en ouverture. Subtil arbitrage entre des impératifs de respect d'une liberté fondamentale et de prévention de risques sanitaires, cet arrêt soulève, de façon inédite, la question de l'accès aux livres à l'ère du numérique.

Il amène à s'interroger sur la question du libre accès physique aux livres, *via* la vente en librairie ou sur l'internet, sur fond de préoccupations de libre concurrence, mais aussi de l'accès intellectuel aux livres, sur fond de préoccupations de lutte contre la censure. Censure administrative ou judiciaire, les motifs et les modalités en sont-ils affectés par le support numérique ? C'est à toutes ces interrogations que cette intervention s'efforcera d'apporter quelques éléments de réflexion.

Raphaële MOUREN,

Titre : Évolutions et révolutions des formats du livre

Pour introduire le colloque, nous reviendrons sur les changements de support et de format qui ont, ou n'ont pas, modifié la conception et la réception du livre (au sens le plus large du terme) au fil du temps. Cela nous permettra de replacer dans le temps long les transitions que l'on peut observer entre le papier et le numérique.

Claude POISSENOT

Titre : Ce que le numérique fait à la sociologie de la lecture

La diffusion massive des outils numériques remet en cause un certain ordre social. "L'ordre des livres" (Chartier, 1992) était aussi un ordre social auquel était adossée la sociologie de la lecture. Cette mutation invite d'abord à une redéfinition de la lecture. Quelle place pour les pratiques de lecture sur écran ? Le numérique amène d'autres fonctions qui recomposent la lecture. La communication instantanée et la possibilité de joindre des images fixes ou animées modifient les pratiques de lecture. Par ailleurs, le numérique rompt le lien entre le signe et le support. Il n'y a plus de traces matérielles spécifiques aux textes ce qui fait disparaître la dimension mémorielle des supports de lecture. Enfin, le numérique s'insinue dans le processus d'individualisation. A l'instar du livre de poche qui a fourni aux premières générations de jeunes, les moyens de s'affranchir de la tutelle de leurs parents, les téléphones intelligents augmentent encore les possibles pour que chacun (et pas seulement les jeunes) construise son monde à soi. Cela a pour conséquence un morcellement des références qui se généralise et dont témoigne la longue traîne (dans le monde de l'imprimé).

Guillaume SIRE

Titre : Existe-t-il des livres numériques ?

Un livre peut-il être numérique sans aussitôt cesser d'être un livre ? Pour répondre, il s'agira de comparer systématiquement les caractéristiques du livre imprimé à celles du livre numérique, et de prêter une atten

tion particulière aux standards sur lesquels reposent la production et la mise en circulation des deux types de support. Nous comparerons également le processus de production du livre imprimé avec celui du livre numérique, et les vocables désignant les différentes tâches à accomplir. Nous pourrions ainsi décrire comment « le livre », dont il n'existe aucune définition exhaustive, a été traduit dans un écosystème qui, à des fins d'interopérabilité, exige que les notions soient définies sans ambiguïté.

Elsa TADIER,

Titre : *Intermédialités du livre, du codex au numérique : l'impensé d'une mutation ?*

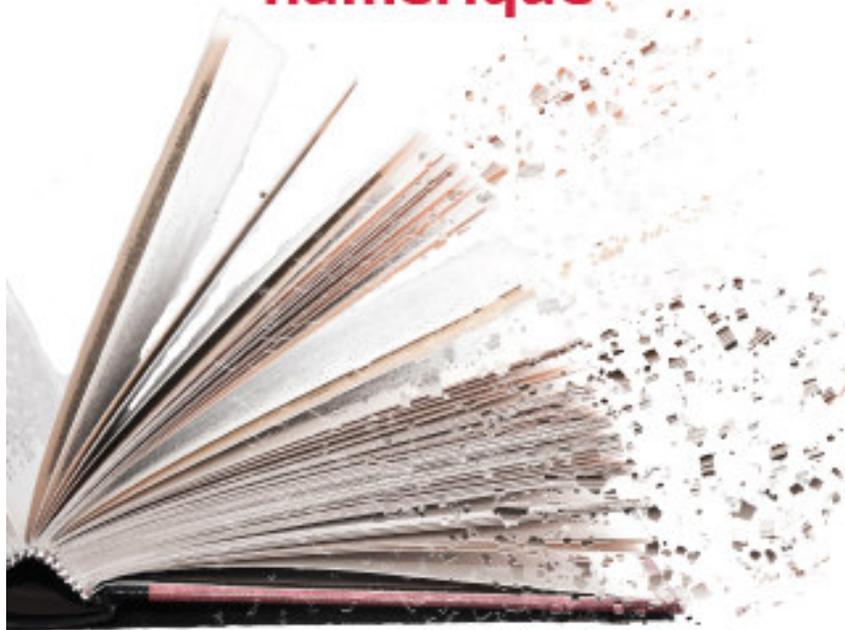
Ancré sur le vécu phénoménal de la « rupture sémiotique » entre le texte et son support (Souchier), le phénomène dit de « dématérialisation » est souvent considéré comme la principale mutation du livre numérique, faisant rejaillir avec force une conception néo-platonicienne qui a traversé toute l'histoire du livre dans notre civilisation occidentale, partagée entre l'esprit et la matière.

Une compréhension *inter-médiale* (Méchoulan) du livre nous invite plutôt à voir que ce qui est en jeu, fondamentalement avec le numérique, dans la production de ce média qu'est le livre, n'est pas un abandon de la matérialité (sans laquelle il n'y a pas de circulation d'information) mais une transformation des conditions de la *relation entre* la matière et l'idée – et donc par-là une transformation des conditions d'appropriation du texte et des pratiques de lecture (d'où la nécessité, aussi, de nous reposer les questions juridiques liées au livre). Autrement dit, cette mutation concerne la relation entre nos artefacts et nos modes de pensée, ou bien entre nos pensées et la façon dont elles s'incarnent et circulent dans le corps social. Dès lors, les transformations numériques touchent à une dynamique anthropologique à laquelle il s'agit de donner un aperçu. L'attention aux évolutions des relations du livre au corps permettra précisément de faire émerger cette tension.

#Colloque

Sous la direction de
Guillaume Sire et Karl-Henri Voizard

Le Livre à l'ère du numérique



> 9 novembre 2021, Université Toulouse 1 Capitole
Amphithéâtre MI V - Isaac, Manufacture des Tabacs

Une manifestation scientifique co-organisée
par l'IDETCOM (EA 785), Université Toulouse Capitole,
et le GREJA, Institut National Universitaire Champollion.

